

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00809 Numéro SIREN : 447 951 559 Nom ou dénomination : WHYNOT
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2021 sous le numéro de dépôt 16850

S O R E A

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

<http://sorea-associes.fdefi.com>

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/03/2020 au 28/02/2021

SARL WHYNOT

620 Avenue Louis Boudin
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Siret : 447951559 00015

Courriel. contact@sorea-associes.com



fo

SARL WHYNOT

ETATS FINANCIERS

2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2021	
Exercice ouvert le	01/03/2020	et clos le	28/02/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SARL WHYNOT					
SIRET 4 4 7 9 5 1 5 5 9 0 0 0 1 5					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
620 Avenue Louis Boudin ZI La Grande Marine 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées: Travaux de menuiserie bois et PVC			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	17 467
		Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Oui Si oui, indication du logiciel utilisé: Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées		ECF	Viseur conventionné	Visa CGA	
- du prestataire (ECF):					
- du comptable: SAS SOREA & Associés					
4 rue Jules Renard 77330 OZOIR LA FERRIERE					Tél: 01 64 40 42 42
- du conseil:					Tél:
- du CGA ou du viseur conventionné:					Tél:
- N° d'agrément:					

2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2021

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)	
Montant des distributions				(e)	
autres que celles visées en (a),				(f)	
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)	
				(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8	
PERENNAT Eric 14 rue de la Vierge 10400 FLACAT (Gérant)	167	2020						
PERENNAT Eric 14 rue de la Vierge 10400 FLACAT (Gérant)	167	2021						

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾	MVLT restant à reporter

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL WHYNOT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise		620 Avenue Louis Boudin 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET*		4 4 7 9 5 1 5 9 0 0 0 1 5		Néant ☐		
				Exercice N clos le, 28/02/2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 344	
		Fonds commercial (I)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	29 827	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	39 339	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	63 750	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	41 290	
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	9 636		
TOTAL (II)		BJ	BK	178 551	9 636	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	12 936	3 087
		Autres créances (3)	BZ	CA		51 115
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	5 707	5 707	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	288	288	
TOTAL (III)		CJ	CK	12 936	60 198	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	261 323	1A	191 488	69 835
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cgéd Group

SARL WHYNOT

ETATS FINANCIERS

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL WHYNOT		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 505)	DA	2 505		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	750		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	54 573		
	Report à nouveau	DH	(6 295)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(43 727)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	7 806
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 955		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 823		
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 249		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	25 000		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	62 029	
Ecarts de conversion passif*			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	69 835	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	46 073		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL WHYNOT		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		FC	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	
	Production vendue { biens *	FD	FE	
	services *	FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	
	Production stockée*		FL	
	Production immobilisée*		FM	
	Subventions d'exploitation		FN	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)		FO	
	Autres produits (1) (11)		FP	
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	3 499	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS	
	Variation de stock (marchandises)*		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*		FX	
	Salaires et traitements*		FY	
	Charges sociales (10)		FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements*	GA	5 393
		- dotations aux provisions*	GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD		
	Autres charges (12)	GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF	17 370
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	(13 870)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
	Différences positives de change	GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers (V)		GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ	26 260	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	186	
	Différences négatives de change	GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières (VI)		GU	26 446	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	(26 446)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW	(40 316)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cajid Group

SARL WHYNOT

ETATS FINANCIERS

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 23 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SARL WHYNOT		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	416
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	416
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 827
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 827
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 410)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 916
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	47 643
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(43 727)
RENNVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations facultatives A6		
	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 827	416
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL WHYNOT Néant ☐

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	4 344	KE		KF
	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions		KJ		KK		KL
	Autres immobilisations corporelles		KM		KN		KO
			KP		KQ		KR
			KS	36 737	KT		KU
			KV	80 022	KW		KX
			KY	44 339	KZ		LA
			LB	6 356	LC		LD
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LE		LF		LG
	Avances et acomptes		LH		LI		LJ
			LK		LL		LM
	TOTAL III	LN	167 454	LO		LP	
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U	105 040	8V		8W
	Autres titres immobilisés		8P		8R		8S
	Prêts et autres immobilisations financières		8T	9 636	8U		8V
	TOTAL IV	LQ	114 676	LR		LS	1 830
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	8G	286 475	8H		8J	1 830
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				1		3	
						4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	4 344	IX
	Terrains		IP		LX		LZ
	Constructions		IQ		MA		MC
	Autres immobilisations corporelles		IR		MD		ME
			IS		ME		MF
			IT	6 909	MH		MI
			IU	80 022	MJ	29 828	ML
			JU	5 000	MM		MO
			JV	6 356	MN	39 339	MR
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		IV		MP		MT
	Avances et acomptes		IW		MQ		MU
			IX		MS		MX
	TOTAL III	MY		MV		NA	NB
	Participations évaluées par mise en équivalence		NC		NZ		NC
	Autres participations		ND	98 287	NE	69 167	NF
	Autres titres immobilisés		NG		NH		NI
	Prêts et autres immobilisations financières		IZ		NI		NJ
	TOTAL IV	I0		NI	105 040	OK	188 188
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I1		NI	9 636	OL	188 188

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

SARL WHYNOT

ETATS FINANCIERS

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL WHYNOT						Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE 4 344	PF	PG	PH 4 344		
Terrains		PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 36 736	QA	QB 6 909	QC 29 827		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 70 803	QE 5 393	QF 76 195	QG		
	Matériel de transport	QH 44 339	QI	QJ 5 000	QK 39 339		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 6 356	QM	QN 6 356	QO		
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		QU 158 234	QV 5 393	QW 94 460	QX 69 166		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 162 578	ØP 5 393	ØQ 94 460	ØR 73 510		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS		REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL WHYNOT					Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	6J	6K	6L	6M
		- titres de participation	6N	6O	6P	6Q
	- autres immobilisa- tions financières (1) *	6R	6S	6T	6U	
	Sur stocks et en cours	6V	6W	6X	6Y	
	Sur comptes clients	6Z	6A	6B	6C	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6D	6E	6F	6G	
TOTAL III		6H	6I	6J	6K	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		6L	6M	6N	6O	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UG	UH	
	- financières	UG	UH	UI	UJ	
	- exceptionnelles	UI	UJ	UK	UL	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.						10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL WHYNOT				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	41 290	UM		UN	41 290				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	9 636	UV		UW	9 636				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	15 524		15 524						
	Autres créances clients	UX	500		500						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) U0	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	17 228		17 228					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
	Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	33 887		33 887						
	Charges constatées d'avance	VS	288		288						
	TOTAUX			VT	118 355	VU	67 428	VV	50 926		
RENOUVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus d'1 an à l'origine		VH		15 955				15 955	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		11 823		11 823					
Personnel et comptes rattachés		8C		887		887					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		192		192					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		8 170		8 170					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		25 000		25 000					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	62 029	VZ	46 073			15 955		
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés (personnes physiques)	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11 813	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Cegid Group

SARL WHYNOT

ETATS FINANCIERS

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) 9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : SARL WHYNOT Néant ☐ Exercice N, clos le 28/02/2021

I. RÉINTÉGRATIONS BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)	WB		
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI* XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032) I7

Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL Résultats bénéficiaires visés à l'article 207 B du CGI L7 K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS) XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.) SU Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW WQ 26 260

Deficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C) SX Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage Y3

TOTAL I WR 26 260

II. DÉDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. * WS 43 727

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III) WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 % XB

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée* 16

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A) XA

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI) ZX

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*. ZY

Mesures d'incitation

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Reprise d'entreprises en difficultés (44 sexies) K9 Entreprises nouvelles (44 sexies) L2 Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A) L5

Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A) OV Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C) K3 Zone de restructuration de la défense (44 terdecies) PA

Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) PP Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 1F Zone franche d'activités NG (44 undecies) XC

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies) PC Zone de développement prioritaire (art. 44 quaterdecies) PB

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS) XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies) X9 Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F) YI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A) YA Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G) YL

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B) YB Dont déduction exceptionnelle, simulateur de conduite (art. 39 decies E) YH

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C) YC Créance dérogée par le report en arrière de déficit ZI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D) YD

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage Y2

TOTAL II XH 43 727

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) XI

déficit (I moins I) XJ 17 467

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)* ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)* XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO) XN XO 17 467

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL WHYNOT		Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	125 720
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	125 720
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	17 467
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	143 187
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis A1. 1° du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

SARL WHYNOT

ETATS FINANCIERS

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL WHYNOT						Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(35 471)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB	
					{ - Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	29 176		Dividendes	ZE	
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF	
	TOTAL I	0F	(6 295)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(6 295)
TOTAL II						ZH	(6 295)
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance				YT		
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ		
	Personnel extérieur à l'entreprise				VU		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 650	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV		
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	4 990	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	8 640	
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 212	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	124	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 336	
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	83	
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 031	
DIVERS	Montant brut des salaires *				0B		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S		
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%	
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 21 bis				RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15% *	JK		
				Plus-values à 19% *	JM		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15% *	JN		
				Plus-values à 19% *	JP		
				Plus-values à 0% *	JL		
				Imputations	JC		
			Plus-values à 0% *	JO			
			Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL WHYNOT Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①	②	③	④	⑤	⑥
1 Voir état annexe					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			Plus-values taxables à 19 % (1)
			Long terme	19 %	15 % ou 12,8 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

II - Autres éléments

13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19 Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(3 410)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détermination des plus ou moins values

(page 1 sur 2) (lignes 1 à 14)

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation
SARL WHYNOT

Nature	Immobilisations				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			
	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme		
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %
SECHEUR DW10 CAI325	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.				
	21/08/2004	1 556		1 556				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV				
SCIE A PLAT SELCO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.				
	26/08/2004	3 000		3 000				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV				
ASPIRATION SAMSOUD	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.				
	26/08/2004	1 700		1 700				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV				
TRANSPALETTE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.				
	25/01/2010	653		653				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV				
ELCTRICITE BATIMENT	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.	(501)			
	20/05/2017	22 838		22 337				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV	(501)			
AEROTHERME HELICOID	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.	(119)			
	09/05/2017	6 335		6 215				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV	(119)			
LAINE DE VERRE ET M	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.	(96)			
	07/04/2017	9 666		9 569				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV	(96)			
INSTALLATION CHAUFF	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.	(69)			
	31/05/2017	2 793		2 724				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV	(69)			
DALLAGE BETON	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.	(3 040)			
	21/08/2017	12 300		9 259				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV	(3 040)			
TRVX ELECT+ALARME I	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.				
	30/07/2004	26 088		26 088				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV				
KANGOO OCC.725 ELX	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.	416			
	18/07/2013	5 000		5 000				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV	416			
COPIEUR SHARP MX180	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.				
	31/01/2013	2 000		2 000				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV				
SAMSUNG 140-7020 SL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.				
	15/12/2005	1 819		1 819				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV				
ECRAN PHILIPS 42PFL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran. imp.				
	15/01/2010	799		799				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV				

Cegid Group

2059A - Détermination des plus ou moins values

(page 2 sur 2) (lignes 15 à 16)

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation
SARL WHYNOT

Nature	Immobilisations				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			
	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme		
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %
ECRAN PHILIPS 32 PF	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	15/01/2010	679		679				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
SAMSUNG 102-7020 SL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	15/01/2010	1 059		1 059				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mitt glob PMV				

Cagid Group

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL WHYNOT

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %⁽¹⁾ ou 12,8 %⁽²⁾

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a ~~sexies-0~~ bis du CGI)⁽¹⁾ *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a ~~sexies-0~~ du CGI)⁽¹⁾ *

Néant ☒

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ⁽¹⁾	Moins-values à 12,8 % ⁽²⁾	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ⁽³⁾	Solde des moins-values à 12,8 % ⁽⁴⁾
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ⁽¹⁾	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col 7 = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ⁽²⁾	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a ~~sexies-0~~ du CGI) ⁽³⁾	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a ~~sexies-0~~ bis du CGI) ⁽⁴⁾	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⁽⁵⁾		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL WHYNOT		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5, 6, 7 alinéas de l'art. 39-1-5 °du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la valeur ajoutée

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)		16		DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE		DGFIP N° 2059-E 2021	
Désignation de l'entreprise : SARL WHYNOT						Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/03/2020 et clos le : 28/02/2021						Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectifs moyens du personnel						YP	
Dont apprentis						YF	
Dont handicapés						YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés						OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante						OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						OT	
TOTAL 1						OX	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						OE	
Subventions d'exploitation reçues						OF	
Variation positive des stocks						OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						OI	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						XT	
TOTAL 2						OM	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Achats						ON	
Variation négative des stocks						OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.						OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante						OY	
TOTAL 3						OJ	
IV Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée						TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.						SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE ☒ EV							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)						GX	
Effectifs au sens de la CVAE						EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						HX	
Période de référence						GY	/ /
Date de cessation						HR	/ /

Cédit Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OI et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2017.

SARL WHYNOT

ETATS FINANCIERS

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2021

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1 (1)
1Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 28/02/2021

N° SIRET

4 4 7 9 5 1 5 5 9 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL WHYNOT

ADRESSE (voie) 620 Avenue Louis Boudin

CODE POSTAL

84800

VILLE

L'ISLE SUR LA SORGUE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	167

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES:

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES:

Titre (2) M Nom patronymique PENANHOAT Prénom(s) Eric

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 167

Naissance : Date 24121961 N° Département 93 Commune Villemomble Pays FRANCE

Adresse : N° 1 Voie rue du Lavoir

Code Postal 77440 Commune LE PLESSIS PLACY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 28/02/2021

N° SIRET 44795155900015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL WHYNOT

ADRESSE (voie) 620 Avenue Louis Boudin

CODE POSTAL 84800

VILLE L'ISLE SUR LA SORGUE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique	SAS	Dénomination	ASSEMBLAGES	N° SIREN (si société établie en France)	318638194	% de détention	51.00
Adresse :	N° 61	Voie	ZA du Comtat	Code Postal	84870	Commune	LORIOU DU COMTAT
						Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/03/2020 au 28/02/2021

Détail des comptes

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 28/02/21	Net au 29/02/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20510000 - Logiciels	4 344,00		4 344,00	4 344,00
28050000 - Amortis. concess. & droits simil.		4 344,00	-4 344,00	-4 344,00
	4 344,00	4 344,00		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
21540000 - Matériel industriel	29 828,01		29 828,01	36 737,28
28154000 - Amortis. matériel industriel		29 827,48	-29 827,48	-36 736,75
	29 828,01	29 827,48	0,53	0,53
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - Instal.gales, agencit, aménagt.div.				80 022,61
21820000 - Matériel de transport	39 339,08		39 339,08	44 339,08
21830000 - Matériel de bureau				2 000,00
21840000 - Mobilier				4 356,00
28181000 - Amortis. instal. gales, agencit. div				-70 803,01
28182000 - Amortis. matériel de transport		39 339,08	-39 339,08	-44 339,08
28183000 - Amortis. matér.bureau et informat.				-2 000,00
28184000 - Amortis. mobilier				-4 356,00
	39 339,08	39 339,08		9 219,60
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26100000 - Titres de participation	63 750,00		63 750,00	63 750,00
26700000 - Créances rattach. à des participat.	41 290,99		41 290,99	41 290,99
29610000 - Dépréciations titres participat.		63 750,00	-63 750,00	-47 812,50
29670000 - Dépréciations créances ratt.parti		41 290,99	-41 290,99	-30 968,24
	105 040,99	105 040,99		26 260,25
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôts et cautionnements	9 636,00		9 636,00	9 636,00
	9 636,00		9 636,00	9 636,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	188 188,08	178 551,55	9 636,53	45 116,38
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41110000 - Clients	500,00		500,00	
41600400 - CLIENT DIVERS Douteux 20	15 524,04		15 524,04	15 524,04
49100000 - Dépréciations comptes clients		12 936,70	-12 936,70	-12 936,70
	16 024,04	12 936,70	3 087,34	2 587,34
Fournisseurs débiteurs				
40970000 - Fournisseurs - autres avoirs	33 000,00		33 000,00	33 000,00
	33 000,00		33 000,00	33 000,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - TVA déductible s/aut.biens et sces	16 197,60		16 197,60	16 521,66
44567000 - Crédit de TVA à reporter	1 031,00		1 031,00	
	17 228,60		17 228,60	16 521,66
Autres créances				
46710000 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	887,00		887,00	887,00
	887,00		887,00	887,00
Divers				
Disponibilités				
51200000 - Banque BNP Paribas	4 016,81		4 016,81	8 104,02
53000000 - Caisse	1 242,83		1 242,83	1 242,83

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 28/02/21	Net au 29/02/20
53000400 - Caisse Angleterre	288,35		288,35	288,35
53000800 - Caisse Japon	159,33		159,33	159,33
	5 707,32		5 707,32	9 794,53
Charges constatées d'avance				
48600000 - Charges constatées d'avance	288,62		288,62	303,00
	288,62		288,62	303,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	73 135,58	12 936,70	60 198,88	63 093,53
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	261 323,66	191 488,25	69 835,41	108 209,91

Détail du bilan

	Net au 28/02/21	Net au 29/02/20
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	2 505,00	2 505,00
	2 505,00	2 505,00
Réserve légale		
10610000 - Réserve légale	750,00	750,00
	750,00	750,00
Autres réserves		
10680000 - Autres réserves	54 573,76	54 573,76
	54 573,76	54 573,76
Report à nouveau		
11000000 - Report à nouveau (solde créditeur)	58 434,86	58 434,86
11900000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-64 730,08	-93 906,42
	-6 295,22	-35 471,56
Résultat de l'exercice	-43 727,48	29 176,34
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 806,06	51 533,54
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
16404000 - Emp.rachat des parts	15 955,63	27 769,20
	15 955,63	27 769,20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	15 955,63	27 769,20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 - Fournisseurs	11 823,88	12 400,97
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues		4 072,43
	11 823,88	16 473,40
Personnel		
42700000 - Personnel - oppositions	887,18	887,18
	887,18	887,18
Organismes sociaux		
43869300 - Charges à payer Taxe appr	192,00	192,00
	192,00	192,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44551000 - TVA à décaisser		3 946,00
44572000 - TVA collectée 20%	2 587,34	2 587,34
44580000 - Régularisation de TVA collectée	83,33	
44586000 - TVA sur factures non parvenues	5 499,99	4 821,25
	8 170,66	11 354,59
Dettes fiscales et sociales	9 249,84	12 433,77
Autres dettes		
46700001 - Crédi-teur Div.MYTHIQS	25 000,00	
	25 000,00	
TOTAL DETTES	62 029,35	56 676,37
TOTAL PASSIF	69 835,41	108 209,91

Détail du compte de résultat

	du 01/03/20 au 28/02/21 12 mois	%	du 01/03/19 au 29/02/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue						
70602000 - Prestations 20%			90 166,67	100,00	-90 166,67	-100,00
			90 166,67	100,00	-90 166,67	-100,00
Autres produits						
75800000 - Produits divers gestion courante	3 499,81		100 061,42	110,97	-96 561,61	-96,50
	3 499,81		100 061,42	110,97	-96 561,61	-96,50
Total	3 499,81		190 228,09	210,97	-186 728,28	-98,16
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes						
60610000 - Achats fournitures non stockable	-56,21		742,21	0,82	-798,42	-107,57
60635000 - Frais de Chantier			442,50	0,49	-442,50	-100,00
61320000 - Locations immobilières			40 724,16	45,17	-40 724,16	-100,00
61350000 - Locations mobilières <1 Mois			-44,12	-0,05	44,12	-100,00
61552000 - Entretien du matériel de transport			1 818,62	2,02	-1 818,62	-100,00
61553000 - Entretien du matériel de bureau			3 100,92	3,44	-3 100,92	-100,00
61600000 - Primes d'assurance	188,00				188,00	
61610000 - Assurances multirisques	1 601,00		2 642,67	2,93	-1 041,67	-39,42
61611000 - Assurance véhicules	2 443,88		3 592,50	3,98	-1 148,62	-31,97
61612100 - APRIL Assurance prêt	41,40		117,30	0,13	-75,90	-64,71
62261000 - Honoraires Comptables	3 554,80		3 893,00	4,32	-338,20	-8,69
62263000 - Honoraires divers	95,56				95,56	
62513000 - Autoroute/Parking/Péages			-30,00	-0,03	30,00	-100,00
62610000 - Frais de télécommunication			115,00	0,13	-115,00	-100,00
62620000 - Frais téléphone			990,35	1,10	-990,35	-100,00
62750000 - Frais et services bancaires	245,85		278,39	0,31	-32,54	-11,69
62780000 - Prestations de services bancaires	526,52		524,47	0,58	2,05	0,39
	8 640,80		58 907,97	65,33	-50 267,17	-85,33
Total	8 640,80		58 907,97	65,33	-50 267,17	-85,33
MARGE SUR M/SES & MAT	-5 140,99		131 320,12	145,64	-136 461,11	-103,91
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63511000 - CET (CFE & CVAE)	3 212,00		13 635,00	15,12	-10 423,00	-76,44
63512000 - Taxes foncières			4 309,20	4,78	-4 309,20	-100,00
63515000 - Taxe à l'essieu	124,00		186,00	0,21	-62,00	-33,33
	3 336,00		18 130,20	20,11	-14 794,20	-81,60
Amortissements et provisions						
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	5 393,40		5 393,40	5,98		
	5 393,40		5 393,40	5,98		
Total	8 729,40		23 523,60	26,09	-14 794,20	-62,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 870,39		107 796,52	119,55	-121 666,91	-112,87
Produits financiers						
76800000 - Autres produits financiers			533,92	0,59	-533,92	-100,00
			533,92	0,59	-533,92	-100,00
Charges financières						
66116000 - Intérêts sur emprunts et dettes	186,19		298,36	0,33	-112,17	-37,60
68662000 - Dot. prov. dépréc. immob. financ.	26 260,25		78 780,74	87,37	-52 520,49	-66,67

Détail du compte de résultat

	du 01/03/20 au 28/02/21 12 mois	%	du 01/03/19 au 29/02/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Résultat financier	26 446,44 -26 446,44		79 079,10 -78 545,18	87,70 -87,11	-52 632,66 52 098,74	-66,56 -66,33
RESULTAT COURANT	-40 316,83		29 251,34	32,44	-69 568,17	-237,83
Produits exceptionnels						
77500000 - Produits cessions éltis ac	416,67				416,67	
	416,67				416,67	
Charges exceptionnelles						
67120000 - Pénalités et amendes			75,00	0,08	-75,00	-100,00
67500000 - Val. cptables des éltis ac	3 827,32				3 827,32	
	3 827,32		75,00	0,08	3 752,32	NS
Résultat exceptionnel	-3 410,65		-75,00	-0,08	-3 335,65	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	-43 727,48		29 176,34	32,36	-72 903,82	-249,87

WHY NOT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2.505 €
Siège social : Z.I. Grande Marine - 620, avenue Louis Boudin -
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

RCS AVIGNON 447 951 559

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 AOUT 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un,
Le Trente et Un Août, à Onze Heures,

Monsieur Eric PENANHOAT, demeurant 1, rue du lavoir - 77440 LE PLESSIS PLACY, propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société WHY NOT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.505 €, dont le siège social : Z.I. Grande Marine - 620, avenue Louis Boudin - 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 447 951 559,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Eric PENANHOAT, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 28 février 2021 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- ✎ Approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2021,
- ✎ Affectation du résultat de l'exercice,
- ✎ Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- ✎ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 28 février 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à la somme de (43.727) € de la manière suivante :

Perte de l'exercice : (43.727) €

La totalité au poste « Report à Nouveau » qui passerait ainsi de la somme de (6.295) € à la somme de (50.022) €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve les traitements de la gérance au titre de l'exercice écoulé, tels qu'ils figurent dans la comptabilité sociale.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Monsieur Éric PENANHOAT
Le Gérant

